



DECISION MUNICIPALE N° 2026/003 /DM/CNG/SG

Portant Attribution de la lettre-commande relative au dossier de consultation N° 000001 /DC /CNG/SG/CIPM/2026 du 09 février 2026 Pour les travaux de construction d'un magasin de stockage à Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

Financement : BIP/MINADER

Exercice : 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUI

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2009/019 du 15 septembre 2009 portant fiscalités locale ;
Vu la loi N°2019/024 DU 24 Décembre 2019 Portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la commune rurale de NGAOUI ;
Vu le décret N° 2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation de leurs services ;
Vu l'arrête N°000023/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de monsieur ABDOURAMANOU LABI comme Maire et des Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngaoui, département du Mbéré, Région de l'Adamaoua ;
Vu l'arrête N°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions de passation des marchés auprès des communautés urbaines, des communes et communes d'arrondissement ;
Vu la décision N°000119/CAB/MINMAP du 26 mars 2024 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des marchés auprès des Communes et Communes d'arrondissements ;
Vu La circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instructions relatives au suivi et au contrôle de l'exécution des Budgets des collectivités territoriales décentralisée pour l'Exercice 2026 ;
Vu la lettre N° _____ /L/CIPM-NG/2026 du _____ du président de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de NGAOUI ;
Vu La disposition budgétaire de 2026,
Considérant les nécessités de service :

DECIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande, objet de l'Avis de consultation ci-dessous, inscrits au Budget d'investissement public de la Commune de Ngaoui/MINADER, Exercice 2026 et soumis à l'examen de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUI, est attribuée au soumissionnaire ci-après et suivant le tableau ci-dessous :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	Consultation N° 000001 /DC /CNG/SG/CIPM/2 026. Pour les travaux de construction d'un magasin de stockage à Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua	Travaux de construction d'un magasin de stockage à Ngaoui	ETS HAMID ET FRERES BP : 585 Ngaoundéré Tél : 697 00 00 60	20 099 986 F CFA	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations

- ARMP/AD
- CIPM/CNG
- MINMAP/MBERE
- INTERESSE

NGAOUI, le 12 MARS 2026

Le MAIRE,
(Autorité Contractante)



ABDOURAMANOU LABI
Maire de la Commune de Ngaoui
Chevalier du Mérite Camerounais



COMMUNIQUE

N° 000003 /C/CNG/SG/CIPM/2026 du 12 MARS 2026 portant
publication du résultat lettre-commande relative au dossier de consultation N° 000001 /DC
/CNG/SG/CIPM/2026 du 09 février 2026 Pour les travaux de construction d'un magasin de
stockage à Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua, exercice 2026

Financement : BIP/MINADER

Le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, communique :

L'Entreprise suivante est par décision municipale N°
2026/003 /DM/CNG/SG/CIPM/2026 du 12 MARS 2026, déclarée attributaire
du marché relatif à l'Appel d'Offre National ouvert ci-dessous, pour le montant et délai ci-
après conformément au tableau suivant :

APPEL D'OFFRES			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECU TION
01	Consultation N° 000001 /DC /CNG/SG/CIPM/2 026. Pour les travaux de construction d'un magasin de stockage à Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua	Travaux de construction d'un magasin de stockage à Ngaoui	ETS HAMID ET FRERES BP : 585 Ngaoundéré Tél : 697 00 00 60	20 099 986 F CFA	Quatre (04) mois

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter à la Commune de NGAOUI
dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent Communiqué,
en vue de la souscription au projet de ladite Lettre-Commande.

Fait à NGAOUI, le 12 MARS 2026

Copie à:

- ARMP/AD
- CIPM/CNG
- MINMAP/MBERE.

LE MAIRE,

(Autorité Contractante)



SOUBANANOU LABI
Maire de la Commune de Ngaoui
Chevalier du Mérite Camerounais